

NEWSLETTER N° 23

Automne - Hiver 2023/2024

Bonjour à tous !

La saison hivernale, période de repos pour le C.C.F.F., reste une période d'activité potentielle pour la R.C.S.C., nos équipes ont été activées deux week-ends de suite début mars pour cause d'intempérie. Fort heureusement plus pour de la prévention que pour des dégâts réels.

Comme vous pouvez le remarquer en pied de page, le logo de notre association a été modifié afin de mieux prendre en compte notre appartenance aux Réserves Communales de la Sécurité Civile.

EFFECTIFS :

La fin de la saison des patrouilles est souvent une période de départ et d'arrivée de nos bénévoles.

En ce qui concerne les départs, 8 équipiers ont cessé leur activité en cet automne mais 10 nouveaux bénévoles ont rejoint nos rangs. Nos effectifs augmentent légèrement avec 71 équipiers.

VEHICULES ET MATERIELS :

L'activité hivernale étant plus réduite, des rendez-vous sont pris pour réviser les véhicules et changer les pneus fatigués avant d'attaquer la nouvelle saison.

Pour cette année la Mairie confirme le remplacement du Kangoo par un Duster 4x4 (normalement vers juillet) ainsi que le remplacement du FRJ5 par un nouveau Toyota semblable au FRJ4 (pas de date définie mais après la saison de patrouille).

LOCAUX :

Des bâtiments communaux de la base nature devant être détruits, nous devrions déménager nos locaux vers la fin de cette année 2024 pour destination qui n'est pas encore définitivement fixée.

PATROUILLES :

Pour la saison de patrouille 2024, au regard du nombre d'équipiers et des nouveaux véhicules fournis par la Mairie, nous prenons la décision d'augmenter les patrouilles les jours rouges.

Nous aurons ainsi deux équipes de réserve par jour qui seront activées l'après-midi sur le secteur ouest A8, elles se relaieront pour se partager le temps de contrôle de l'accès vers le barrage du Malpasset et une patrouille entre les points de vigie de ce secteur (route de Bagnols et Gargalon).

Des modifications mineures ont été apportées aux secteurs de patrouille ainsi la vigie du Gargalon revient dans le secteur ouest A8 et le trop vaste secteur ville a été réduit.

EVENEMENTS :

Le vendredi 8 décembre a eu lieu notre repas de fin de saison, il s'est déroulé le soir dans le restaurant « La Pouletisserie ». Nous étions plus de 80 convives (équipiers et conjoints) ainsi que trois élus de la commune (Madame Pétrus-Benhamou, Monsieur Marchand et Monsieur Barbier). Comme l'an dernier, le repas élaboré par les restaurateurs était excellent et copieux, ce qui a bien contribué à la joie de cette belle soirée de retrouvailles et d'échanges.



En début d'année 2024, nous nous sommes retrouvés entre bénévoles pour une soirée Bowling clôturée par le partage de la galette des rois. Les parties ont été bien disputées même si la majorité d'entre nous étions loin d'être des habitués.





Le 22 mars 2024 a eu lieu notre assemblée générale du CCFE et de l'Amicale, elle s'est tenue dans le cadre toujours prestigieux des salons de la villa Aurélienne. Une grande majorité de nos membres étaient présents ainsi que plusieurs invités : des élus de notre commune (Madame Pétrus-Benhamou, Madame Karbowski, Monsieur Marchand, Monsieur Chiocca et Monsieur Barbier), Monsieur Liberato de la SMGSE ainsi que les Président et Président Adjoint délégués du CCFE de Saint-Raphaël.



FORMATIONS :

Au mois de février trois équipiers sont inscrits pour suivre les deux journées des formations de base de l'ADCCFF, deux autres équipiers ont été mis sur liste d'attente pour la seconde session.

Deux équipiers participeront au stage de conduite 4x4 qui aura lieu aux Adrets de l'Estérel le 23 mars 2024.

Un membre du bureau participera à la formation de responsable de CCFF organisé par l'ADCCFF pendant une semaine à Roquebrune-sur-Argens.

Notre formation interne sera organisée, dans nos locaux de la Base Nature, sur toute la journée du samedi 20 avril 2024 pour tous les nouveaux équipiers. Une demi-journée de révision pour les anciens membres est également prévue le samedi 18 mai 2024 (nombre de participants limité).

EVENEMENTS :

Début mars, les membres de la R.C.S.C. ont été sollicités deux week-ends de suite pour intervenir dans la prévention et la surveillance suite à des alertes météorologiques concernant des pluies et des vents violents pouvant engendrer des inondations sur notre commune.



La Mairie reconnaissante nous a envoyé un courrier pour nous remercier de nos actions (voir document page suivante).

Jean-Jacques LAROCHE
Président adjoint délégué

Pierre MORLOT
Président délégué

D.R/J-P.S/C.P/F.E/E.R



Fréjus,

22 MARS 2024

Le Maire

Objet : Remerciements pour la gestion des intempéries

Monsieur le Président,
Les membres du Comité Communal Feux de forêt,

Je tenais à vous remercier pour votre participation dans la gestion des intempéries qu'a subi notre territoire entre le 8 et le 11 mars dernier.

Par votre implication, votre réactivité, votre engagement, vous avez su répondre à une situation d'urgence et faire bénéficier à la commune de vos compétences.

Aucune victime n'est à déplorer, signe de la parfaite synergie entre chacun des acteurs mobilisés, sous la coordination efficace de Jean-Louis Barbier, Conseiller Municipal délégué à la Gestion de crise.

Pour cela, je vous en remercie, et ne doute pas pouvoir compter sur vous si une situation de crise venait de nouveau à se présenter.

Avec tout mon respect et ma considération.

Le Maire,

David RACHLINE

Monsieur MORLOT Pierre
Président du Comité Communal Feux de forêt
Et les membres du CCFE
303 rue d'Agay
Les Clos les Troenes villa 14
83600 FREJUS

Hôtel de Ville

83608 FREJUS

Tél : 04 94 17 66 00

Fax : 04 94 53 57 83

En vertu de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous êtes informés que vos courriers sont enregistrés sur support informatique. Le service gestionnaire de votre envoi est destinataire des informations collectées. Le droit d'accès et de rectification s'exerce auprès du service du courrier.